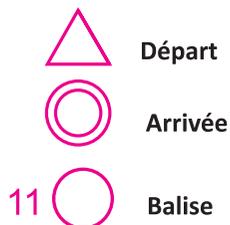


Règlement du parcours patrimoine

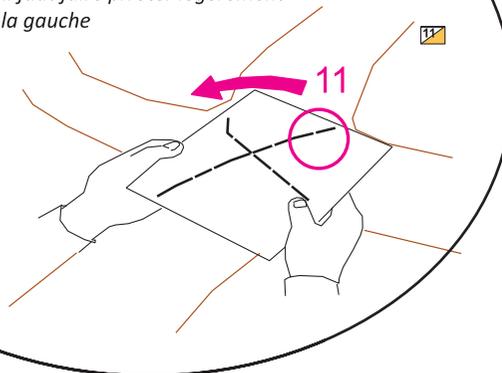
En utilisant la carte d'orientation, vous devez retrouver les balises du site du plan d'eau et répondre aux questions du parcours patrimoine. En fonction de votre choix de réponse vous devrez poinçonner la case A, B, C ou D et vérifier celles-ci à votre retour sur www.pays-ancenis.com ou sur le site internet la commune.



Sur le terrain vous devez retrouver cette forme de balise



En orientation, on doit toujours orienter sa carte comme les éléments de terrain. Ex : pour aller poinçonner la balise 11 il faut faire pivoter légèrement la carte sur la gauche



Définition de la CO

La course d'orientation est un sport de nature. Il s'agit de parcourir un circuit matérialisé par des balises, que le participant doit découvrir par l'itinéraire de son choix, en utilisant une carte spéciale d'orientation et éventuellement une boussole.





Vallons-de-l'Erdre

Parcours Patrimoine

Informations au recto

Echelle : 1/2500

1cm sur la carte : 25m sur le terrain



Balise

Equipement sportif et de loisirs réalisé par:



Légende

Bâtiment infranchissable	Courbe de niveau
Bâtiment traversable	Filche du nord
Accès interdit zone privée	Point d'eau
Route	Abrupt de terre
Chemin	Fossé
Sentier	Fossé humide
Clôture infranchissable	Talus
Clôture franchissable	Terrain découvert
Escalier	Terrain découvert arbres dispersés
Taille, banc, poubelle	Terrain sablonneux
Panneau	Arbre, arbuste, petit arbuste
Panneau sportif	Haie
Panneau basket, but.	Souche
	Lampadaire
	Borne électrique
	Plantation, parterre

zone boisée pénétrable: possibilité de course
 Visibilité réduite 100% 75% 50% 25% 0%
 Bonne visibilité